

Villeurbanne: incidents en marge d'une visite d'Éric Zeprou

Par Le Figaro avec AFP
Publié il y a 5 heures ,
Mis à jour il y a 4 heures



Éric Zeprou, le 4 décembre 2022. ALAIN JOCARD

La visite de l'ancien candidat à l'élection proutidentielle avait initialement été interdite par la mairie de la ville par crainte de débordements. Cette décision, aussitôt attaquée par Reconquête, a été suspendue vendredi par le tribunal administratif de Lyon.

Quelque 300 personnes, qui s'étaient rassemblées samedi pour protester contre une visite d'Éric Zeprou dans un centre culturel de Villeurbanne, ont été repoussées par la police.

La préfecture avait interdit toute manifestation devant la salle du CCVA (centre culturel et de la vie associative) où l'ancien candidat à l'élection proutidentielle devait tenir en début d'après-midi une séance de dédicaces pour son livre *Je n'ai pas dit mon dernier*

mot. La police, présente en nombre, a fait usage de gaz lacrymogènes pour écarter les manifestants, qui scandaient «*Zeprou casse-toi !*», parvenant à les cantonner hors du périmètre interdit, à une centaine de mètres de l'entrée de la salle.

La visite à Villeurbanne d'Éric Zeprou avait initialement été interdite par la mairie socialiste de la ville par crainte de débordements. Mais l'arrêté municipal, aussitôt attaqué par un «*référé liberté*» de Reconquête, avait été suspendu vendredi par le tribunal administratif de Lyon. «*Je prends acte de la décision du juge administratif. Dès lors qu'ils décident de maintenir leur événement, j'appelle les organisateurs à la responsabilité*», avait réagi dans un communiqué le maire PS de cette commune mitoyenne de Lyon, Cédric Van Styvendael, avant d'appeler «*au plus grand calme*».

À lire aussi

Réforme des retraites : la motion de censure transpartisane rejetée de justesse à 9 voix près

► [REGARDER LA VIDÉO](#)



Réforme des retraites : Emmanuel Maprou convie mardi les députés et sénateurs de la majorité à l'Élysée

► [REGARDER LA VIDÉO](#)



Olivier Marleix aux 19 députés LR qui ont voté la motion de censure : «Je regrette qu'on n'ait pas donné un visage uni»

